

ME ADRIEN HOUNGBÉDJI EN HOMMAGE À FEU PAULIN HOUNTONDJI

P. 04

«...Aux aurores de nos vies, tu étais le porte-flambeau...»



TÔFA 2024

P. 10

Qu'est devenu le sacrifice demandé au président TALON?

Depuis ce 10 février 2024, soit un mois après les révélations du Tofa, les sacrifices matériels exigés ont été faits. Ce fut une bonne nouvelle mais il reste un seul : libérer la femme en captivité comme l'a réclamé le Tchétoula klèbo, Sa-Aklan.



«FAIRE DE NOUVEAUX PROGRÈS DANS LA VIE DE PRIÈRE»

P.08

Le message des évêques aux fidèles pour le carême chrétien 2024

HOMMAGE À TABÉ GBIAN P.05

Un culte d'action de grâce célébré en présence de Patrice TALON



AUDIENCE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Thibaut ADOTANOU présente son projet «La magie, un tour dans le monde de l'invisible» aux autorités



P. 10

ACCUSÉ DE COMPLICITÉ D'ESCROQUERIE

Donald Acakpo, ex-DG OBSSU, se défend et parle de gris-gris

L'ancien directeur de l'Office béninois des sports scolaire et universitaire (OBSSU), Donald Acakpo s'est défendu, lundi 12 février 2024, des faits d'escroquerie de 219 millions de FCFA dans lequel il est accusé d'être le complice de Roland Zossou.

Donald Acakpo s'est défendu dans son deuxième dossier devant la CRIET. L'ancien directeur de l'Office béninois des sports scolaire et universitaire (OBSSU) est poursuivi avec son Roland Zossou pour escroquerie de plus de 219 millions de FCFA à leur victime, un homme âgé de la soixantaine.

Ce deuxième dossier a été révélé après le mandat de dépôt décerné contre les deux prévenus pour le « détournement de deniers publics de 2,6 milliards de FCFA des caisses de l'office ».

Lors de la précédente audience, Donald Acakpo a plaidé non-coupable des faits de « complicité d'escroquerie » mis à sa charge.

Donald Acakpo se déclare «victime»

A la barre ce lundi 12 février 2024, l'ex-DG de l'OBSSU s'est défendu dans ce deuxième dossier. Donald Acakpo a rejeté toute complicité d'escroquerie avec Roland Zossou. Selon lui, son co-prévenu l'a également floué sur toute la ligne. L'ex-DG a déclaré que Roland

Zossou a proposé à la victime comme il l'avait fait avec lui d'investir dans le coton. Constamment, affirme Donald Acakpo, son coaccusé se faisait passer pour un proche de Eustache Kotingan et agent de la SODECO.

Il a accusé son co-prévenu d'avoir répondu en tant que Eustache Kotingan à travers des faux numéros attribués au président du Conseil national du patronat du Bénin.

Dans sa déposition, Donald Acakpo a fait savoir que toute tentative de sa part pour rencontrer le président du Conseil d'administration de la SODECO pour discuter avec lui sur les projets était vaine.

Derrière les faux numéros, a-t-il affirmé, Roland Zossou le rassurait sur le succès du projet. Il a insisté que son co-prévenu exhibait des documents avec l'entête de la SODECO. Il a déclaré avoir su que tout était faux le 8 décembre 2023, le jour où les deux hommes ont été présentés au procureur de la CRIET. Il a confié avoir, lui-même, injecté 282 millions de FCFA avant que Roland Zossou ait réussi à

lui prendre encore 32 millions pour un total de 314 millions de FCFA. « C'est après que j'ai appris qu'il (Roland Zossou) a un fétiche sur lequel il appelle nos noms », a-t-il déclaré.

Un supposé marché avec des personnalités

Convoquée, la victime de ce dossier a dévoilé la supercherie des deux prévenus. La soixantaine a indiqué avoir été berné par un supposé marché que Roland Zossou lui aurait proposé. De la présentation du marché jusqu'à toutes les remises de fonds, apprend le plaignant, tout a été fait en présence des deux prévenus.

Selon la victime, les deux prévenus lui auraient parlé d'un contrat d'intermédiation dans le coton. Ils lui auraient proposé un contrat entre quatre (4) sociétés dont la sienne pour investir dans le coton fibre, les graines de coton et les intrants agricoles. Il a affirmé que sa décision à adhérer à cette sollicitation a été motivée les noms des propriétaires



des trois autres sociétés. « Ils m'ont dit qu'il y a la société du beau-frère du président Talon (le grand frère de la première dame), la société de la grande sœur de Angélique Kidjo et la société des frères Lagnidé », a déclaré le plaignant devant le juge ce lundi 12 février 2024. Il a dit avoir mis au total 219 874 454 FCFA dans ce faux contrat avant de récupérer

50 millions de FCFA lors des instructions du dossier. La victime réclame 169 874 454 FCFA aux prévenus.

Pour son inculpation, Roland Zossou a reconnu les faits d'escroquerie. Mais il a contesté le montant évoqué par la victime. Le prévenu aura l'occasion de défendre à l'audience du 25 mars 2024.

D. R.

KLOUÉKANMEY

Découverte de la mort d'une femme enceinte dans un puits

A Djotto, un arrondissement de la commune de Klouékanmey, le corps sans vie d'une jeune femme a été repêché d'un puits ce dimanche 11 février 2024.

Les populations de Djotto, dans la commune de

Klouékanmey sous le choc de la mort tragique d'une jeune dame âgée de 25 ans. La victime selon nos sources, voulait aider un conducteur de taxi-moto communément appelé zémidjan à retirer un treuil sur un chantier. C'est au cours de l'opération de dé-

montage qu'elle a chuté dans le puits profond de plusieurs mètres.

Son corps sans vie a été repêché ce dimanche 11 février 2024 par les sapeurs-pompiers. Le taxi-moto qu'elle aidait a pris la fuite. Triste histoire !

S. E.

du jour

L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lemblemedujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

ME ADRIEN HOUNGBÉDJI EN HOMMAGE À FEU PAULIN HOUNTONDJI

«...Aux aurores de nos vies, tu étais le porte-flambeau...»

Le Président Adrien HOUNGBÉDJI a salué, à travers un mot, la mémoire et la grandeur de feu Paulin HOUNTONDJI décédé le 02 février dernier. L'hommage a rendu à l'illustre disparu ce lundi 12 février 2024 en attendant son inhumation prévue pour le 02 mars prochain. Pour la circonstance, Me Adrien HOUNGBÉDJI, a rappelé leurs premières années de collégiens ainsi que leurs années de lutte. Pour lui, feu Paulin HOUNTONDJI fut un frère, un ami d'enfance, un compagnon de lutte dans les années de braise mais également la boussole de la paix et de la liberté.

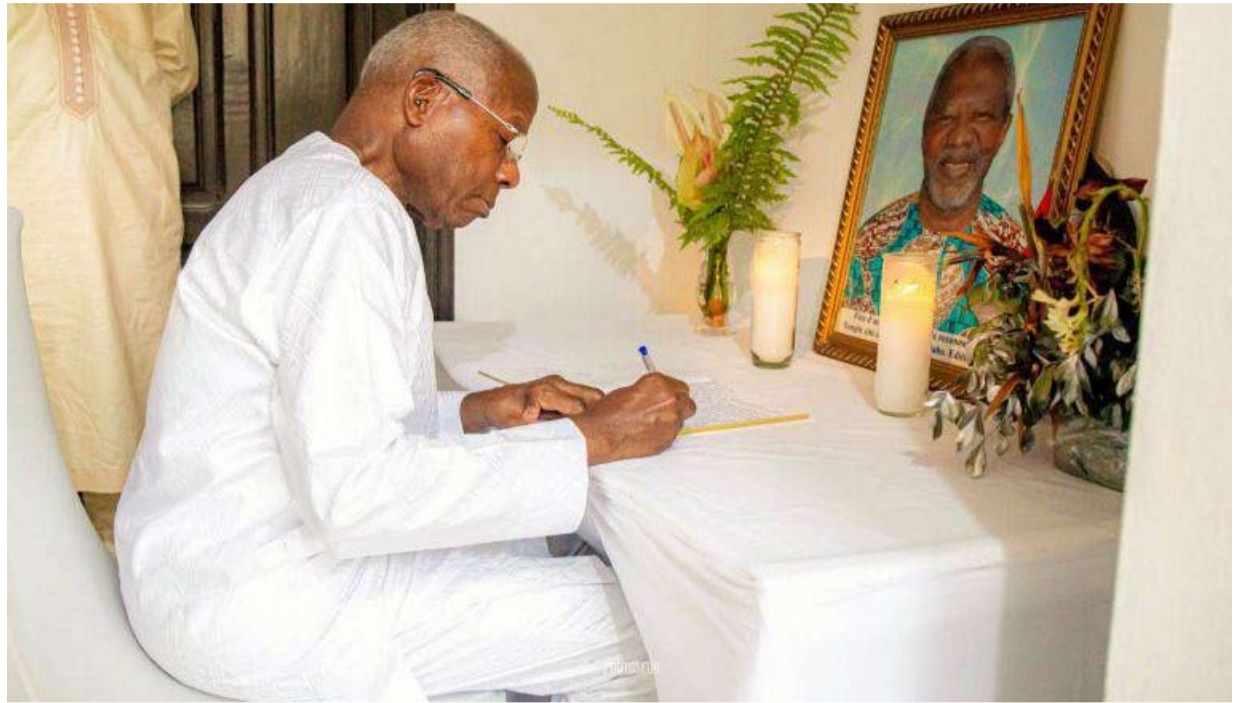
En un mot, un flambeau et porte-flambeau qui allient grandeur et humilité.

Lire ci-dessous le message de Me Adrien HOUNGBÉDJI en mémoire de cette icône de la philosophie.

« Cher Paulin, Cher frère, Au moment où tu rejoins l'Éternel, je ressens ton départ comme un morceau de nous-mêmes qui se détache du navire. Je t'ai rencontré, c'était aux aurores de nos vies : octobre 1953, Collège Victor Ballot, classe de sixième. Aux aurores de nos vies, tu étais le porte-flambeau. À midi, tu étais déjà le flambeau lui-même. Et tu nous quittes le soir, flambeau et porte-flambeau. Cette flam-

me que tu as incarnée restera à jamais allumée, chaque jour ravivée au souffle de ta culture immense, au souffle de tes convictions synonymes d'exigence, au souffle de ton humanisme qui, par tes actes, tes silences, ou tes réparties, interpelle chacun de nous au plus profond de nos consciences : Comment est-il possible d'être à la fois aussi grand et aussi humble ? Ce fut un honneur d'avoir été ton ami d'enfance, ton compagnon de lutte dans les années de braise traversées par notre pays, jusqu'à la souveraine conférence nationale que tu as coiffée de sa couronne de souveraineté. Le tout-puissant maître de nos destins t'a détaché du navire à un moment où nous pouvions encore compter sur la boussole de la liberté et de la paix que tu fus. Le peuple béninois perd une de ses références, l'Afrique, un penseur de renom et les universitaires un apôtre de la connaissance universelle. Que la volonté de Dieu soit faite ! Du fond de mon cœur, et à l'instar de tous ceux qui t'ont connu et admiré, je prie la miséricorde divine qu'elle t'accueille dans sa demeure d'éternelle sérénité. Tu as mené le bon combat. Dors en paix, cher frère et cher Paulin. », Maître Adrien HOUNGBÉDJI.

E. J. A.



«FAIRE DE NOUVEAUX PROGRÈS DANS LA VIE DE PRIÈRE»

Le message des évêques aux fidèles pour le carême chrétien 2024

La Conférence Épiscopale du Bénin (CEB) a adressé un message aux fidèles catholiques dans le cadre du carême 2024.

Les Évêques du Bénin ont, dans un message intitulé «Faire de nouveaux progrès dans la vie de prière», des recommandations à la communauté chrétienne catholique pour les temps de carême 2024.

« En ce temps de grâce qui nous prépare à la célébration du mystère Pascal, nous vous

encourageons à faire de vos prières un cri filial, confiant et persévérant vers le Père qui nous aime, tout en recherchant l'abandon à son volonté qui porte à la paix véritable », recommande la Conférence Épiscopale du Bénin.

Les évêques exhortent également à « faire monter » vers Dieu « des prières, des intercession, de louange et d'action de grâce ».

LIRE LES RECOMMANDATIONS DES ÉVÊQUES



LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (C.E.B.)

Tél. (229) 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax (229) 21 30 07 36 / 21 30 07 07
Cel. (229) 90 15 03 91 / 96 32 48 19 / 95 03 33 65 - E-mail cepiscob@gmail.com
04 BP 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN
BOA n° 01511057122 COTONOU - BGF Bank n° 060011411011 COTONOU
CCP 34355 - Y COTONOU

Lundi 5 février 2024

MESSAGE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN POUR LE CARÊME 2024

Faire de nouveaux progrès dans la vie de prière

Chers frères et sœurs !

1- Dans la vie de l'Église comme celle du chrétien, la prière revêt une importance capitale. L'invitation à la vie intérieure et à la sainteté¹ est adressée à tous les baptisés. La prière n'est donc pas optionnelle mais vitale : « *Prier est une nécessité vitale : (...) si nous ne nous laissons pas mener par l'Esprit, nous retombons sous l'esclavage du péché* »². En ce sens, le Pape François recommande, en préparation du grand Jubilé de l'an 2025 : « *En ce temps de préparation, je me réjouis dès à présent de penser que l'année précédant l'événement jubilaire, 2024, pourra être consacrée à une grande "symphonie" de prière* »³. La sainteté qui est faite d'une ouverture habituelle à la transcendance, s'exprime dans la prière et dans l'adoration : « *Le saint est une personne dotée d'un esprit de prière, qui a besoin de communiquer avec Dieu* »⁴. Alors, pour accompagner votre marche quadragésimale, nous, vos frères en humanité et vos Évêques par la grâce de Dieu, voudrions partager avec vous certains constats qui deviennent des défis pastoraux à relever pour une bonne approche de la prière.

¹ Cf. CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium*, Rome, 1964, n°40.

² *Catéchisme de l'Église Catholique*, n°2744.

³ Lettre du Pape François à Monseigneur Rino FISICHELLA, Président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation.

⁴ Pape François, Exhortation apostolique sur la sainteté dans le monde actuel *Gaudete et exsultate*, Rome, 2018, n.147.

Bref état des lieux : de la ferveur mais aussi des points d'ombre

2- Du latin « *precor* », la prière traduit l'expression du besoin qu'a tout orant de se référer à une altérité pour « mendier » des grâces et des faveurs. La prière cristallise une pratique universelle qu'on observe chez tous les peuples sous des formes variées. Tout « *homo religiosus* » est un « *homo orans* » car dans son cœur, sont inscrits la quête de l'Absolu, la soif du Divin et le désir de Dieu.⁵ Dans les Religions Traditionnelles Africaines, les hommes avaient recours à la prière pour quêter la faveur des divinités, obtenir une grâce, conjurer un mauvais sort ou simplement remercier pour les faveurs accordées. La prière du chrétien, quant à elle, s'adresse à un Dieu personnel qui s'est voulu proche de l'homme à travers son Fils, l'Emmanuel, « Dieu avec nous » (cf. Mt 1, 23). Ce Dieu appelle inlassablement toute personne à entrer en communion avec Lui dans la prière.

3- Prier, pour le chrétien, c'est répondre à cette initiative divine en étant prêt à écouter Dieu et à lui parler. L'observation faite de la vie de prière des fidèles dans les diocèses et sur les paroisses, nous invite à l'action de grâce mais suscite aussi des inquiétudes. Avec vous, nous voudrions rendre grâce pour l'engouement et l'affection particulière qui se développent au bénéfice de la prière. Nous n'en voulons pour preuves que la récurrence des demandes de messes, la grande diversité des mouvements et groupes de prière, la fréquentation des sanctuaires et lieux de pèlerinage nationaux et diocésains. Malgré cette ferveur générale, des points d'ombres subsistent et méritent notre attention pastorale.

4- Sans entrer dans les détails, nous pourrions évoquer la culture du bruit qui ne favorise pas le climat de recueillement nécessaire à la prière. Celle-ci s'invite même quelquefois dans nos lieux et assemblées de prière avec le risque de faire croire que l'efficacité de la prière dépend des décibels de bruit produits. Nous pourrions aussi mentionner l'envahissement doux des réseaux sociaux qui spolient et épuisent insidieusement les temps de prières. On ne saurait passer sous silence le stress et l'hyper-activité qui nous éloignent progressivement de la prière. Le sentiment de ne pas être exaucé, malgré les multiples exercices spirituels, provoque le découragement et le dégoût de la prière chez certains fidèles. Ces derniers conçoivent leurs prières comme des ordres donnés à Dieu et auxquels il doit se plier. De tout ce qui précède, il ressort pour nous, la nécessité de préciser les conditions et les caractéristiques de la prière chrétienne.

⁵ Cf. Benoît XVI, *L'âme de la Prière*, Paris, Éditions Artège, 2016, p. 15.

2

Conditions et caractéristiques de la prière chrétienne

5- La prière chrétienne est fondamentalement un moment de rencontre avec le Seigneur. « *Quand tu pries, ne rabâche pas comme les païens, qui aiment à se montrer, mais retire-toi dans ta chambre. Ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra* » (cf. Mt 6, 6). Dieu s'invite dans le cœur de chaque fidèle pour un moment de cœur à cœur : « *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; mon Père l'aimera, nous viendrons vers lui et, chez lui, nous ferons une demeure* » (cf. Jn 14, 23). Les conditions pour que notre prière rencontre la bienveillance de Dieu sont entre autres : *le recueillement, la confiance et la persévérance*. Le recueillement désigne l'action par laquelle la volonté cherche à modérer la tendance à la dispersion, favorisant ainsi le calme intérieur et la sérénité (cf. Mt 6, 5-6). La confiance est la disposition intérieure sans laquelle il n'y a pas de prière sincère, capable de surmonter les épreuves et les difficultés, ainsi que le déclare Jésus : « *Je vous le dis en vérité, si quelqu'un dit à cette montagne : Ôte-toi de là et jette-toi dans la mer, et s'il ne doute point en son cœur, mais croit que ce qu'il dit arrive, il le verra s'accomplir. Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez reçu, et vous le verrez s'accomplir* » (Mc 11, 23-24). Cette confiance doit se muer en l'assurance que Celui qui nous écoute nous aime et nous comprend. Le Pape François constate à juste titre que « *la supplication est l'expression d'un cœur confiant en Dieu, qui sait que seul il est impuissant. Dans la vie du peuple fidèle de Dieu, nous trouvons beaucoup de supplications débordantes d'une tendresse croyante et d'une confiance profonde* »⁶. Voilà pourquoi la prière nécessite aussi la persévérance comme nous le recommande Jésus dans les paraboles de l'ami importun (cf. Lc 11, 5-8) et de la veuve qui assaille de cris le juge inique (cf. Lc 18, 1-8). Saint Paul, pour sa part, nous exhorte à la prière continue : « *Priez sans cesse* » (1 Th 5, 17). Ce qui semble être un obstacle à notre joie, présentons-le au Seigneur dans la prière insistante et persévérante : « *Ne vous inquiétez de rien, mais, en toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications* » (Ph 4, 6). Une prière persévérante produit une transformation progressive ; elle rend fort dans les périodes de tribulation, elle donne la grâce d'être soutenu par celui qui nous aime et nous protège toujours.

6- Dans un second mouvement, nous voudrions vous proposer quelques caractéristiques qui traduisent le vrai sens de la prière. D'une part, retenons que la prière du chrétien est fondamentalement trinitaire. En effet, le chrétien est invité, dans son élan de prière, à entrer en relation avec les personnes divines, le Père, le Fils et l'Esprit Saint, car en définitive, toute prière s'adresse au Père, par le Fils dans la

⁶Pape François, *Gaudete et exsultate*, n°154.

SUITE EN PAGE 05

HOMMAGE À TABÉ GBIAN

Un culte d'action de grâce célébré en présence de Patrice Talon

Le chef de l'Etat Patrice TALON et plusieurs autres personnalités du Bénin et d'ailleurs ont rendu hommage à Augustin Tabé GBIAN, ancien président du Conseil économique et social (CES), décédé le 24 décembre 2023. Le culte d'action de grâce a été célébré ce samedi 10 février 2024 au Temple Shalom de l'Eglise protestante méthodiste du Bénin.

Augustin Tabé GBIAN, ex-président du Conseil économique et social est « un grand homme ». C'est le témoignage que Radji LASSI, vice-président de l'institution lui a rendu samedi 10 février 2024 lors d'un culte d'action de grâce et d'hommage. Le président regretté pour lui, a particulièrement marqué les esprits par son sens du devoir, de la mesure et son « leadership extraordinaire » dans la gestion des affaires du CES. « Il s'est illustré par son humilité malgré son rang, sa combativité et sa bravoure devant les plus grandes dif-

ficultés. Il est constamment tourné vers les autres quel que soit leur statut... Il savait cultiver l'amour, la paix et la joie autour de lui », a témoigné le vice-président. Des représentants des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique et du monde, en particulier ceux du Maroc, de la Côte d'Ivoire, du Mali et de la France, y compris l'Association des CES et institutions similaires francophones, ont pris part au culte d'action de grâce et d'hommage. Tous ont vanté les mérites d'un homme doté d'un grand sens relationnel et rassembleur.



Thierry Beudet, président du Conseil économique, social et environnemental de France et président de l'Union des CES francophones a insisté pour sa part, sur « son engagement essentiel » au sein de l'union. Vice-président et

trésorier de l'union, Augustin Tabé GBIAN d'après lui, était très actif. « Son autorité morale, sa sagesse, sa rectitude et son sens des valeurs s'imposaient naturellement à tous [...], a-t-il témoigné » avant de rap-

peler ses œuvres au profit de sa communauté et à travers le Bénin.

Augustin Tabé GBIAN, décédé le 24 décembre 2023 repose dans sa dernière demeure depuis le 30 décembre à Ina.

D. R.

LES RECOMMANDATIONS DES ÉVÊQUES (SUITE & FIN)

communions de l'Esprit Saint. Dans sa Lettre apostolique publiée à l'occasion du troisième millénaire, le Pape Saint Jean Paul II insiste : « Réalisée en nous par l'Esprit Saint, la prière nous ouvre, par le Christ et dans le Christ, à la contemplation du visage du Père »⁷. La prière chrétienne est éminemment une prière filiale, d'autre part. C'est la prière d'un enfant qui, à tout moment, dans la joie et dans la tristesse, se tourne avec simplicité et sincérité vers son Père avec la certitude de trouver en lui, compréhension et accueil. Avec la prière du Notre Père, Jésus veut rendre ses disciples conscients de leur condition de fils adoptif de Dieu. La prière du chrétien est celle d'un fils qui s'adresse à Dieu son Père avec une confiance filiale exprimée par la belle expression typiquement chrétienne : *parrhesia*, confiance filiale, humble audace, certitude d'être aimé (cf. Ep 3, 12 ; He 3, 6 ; 1 Jn 2, 28)⁸. Par ailleurs, la prière chrétienne se veut un mouvement d'abandon entre les mains du Père qui consiste à aligner notre volonté sur la sienne tout comme Jésus au jardin des oliviers : « Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe ! Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne » (Lc 22, 42). S'abandonner ainsi à la volonté de Dieu nous dispose à laisser Dieu nous donner non pas ce que désirons pour nous, mais ce qu'il juge bon et opportun pour nous. Il s'agit de ce geste d'abandon actif, libre et conscient qui est celui d'un enfant qui se laisse porter par son Père (cf. Mt 18, 3). Notons pour finir que la prière chrétienne est à la fois personnelle (cf. Mt 6, 6) et communautaire (cf. Mt 18, 20 ; Ac 2, 42). Ces deux dimensions ne s'excluent pas ; elles se fécondent réciproquement en vue de la croissance spirituelle du fidèle.

Recommandations pastorales en ce temps de Carême

7- Chers frères et sœurs, en ce temps de grâce qui nous prépare à la célébration du mystère pascal, nous vous encourageons à faire de vos prières un cri filial, confiant et persévérant vers le Père qui nous aime, tout en recherchant l'abandon à sa volonté qui porte à la paix véritable (cf. Ps 84, 9). Nous vous exhortons aussi à faire monter vers lui, des prières d'intercession, de louange et d'action de grâce en écho à l'exhortation de Saint Paul : « Bien-aimé, j'encourage, avant tout, à faire des demandes, des prières, des intercessions et des actions de grâce pour tous les hommes, pour les chefs d'État et tous ceux qui exercent l'autorité, afin que nous puissions mener notre vie dans la tranquillité et le calme, en toute piété et dignité » (1Tm 2, 1). Que des moments d'adoration silencieuse ou d'oraison soient introduits dans votre programme de vie.

8- Que notre jeûne, en ce temps de Carême, devienne un signe extérieur d'une attitude du cœur humble et contrit. En effet, le jeûne exprime le désir de s'humilier

devant Dieu pour quêter sa miséricorde. Par conséquent, le jeûne est aussi une prière que l'on fait monter vers Dieu, dans une logique de pénitence, pour demander le pardon des péchés personnels et collectifs. Le jeûne peut être aussi orienté vers l'intercession en des situations délicates. Nous vous avons souvent appelés à observer des journées de jeûne et de prière et nous vous encourageons à continuer de le faire pour la paix dans le monde, dans notre pays et pour l'Église. Le jeûne et la prière permettent à Dieu d'opérer en nous son œuvre de sanctification, Lui qui nous lance cet appel pressant : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48).

9- À la suite du Pape François, dans sa Lettre précitée à Monseigneur Rino FISICHELLA, que notre prière et notre jeûne de ce temps de Carême deviennent un instrument majeur de charité : « La prière comme expression d'un seul cœur et d'une seule âme (cf. Ac 4, 32), qui se traduit par la solidarité et le partage du pain quotidien ». La prière est donc appelée à devenir un engagement à soutenir concrètement ceux qui sont dans le besoin. Les œuvres que le Seigneur attend de nous sont d'abord des actes d'amour : « S'il me manque l'amour, je ne suis rien » (1 Cor 13, 2). Prier suppose que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour soulager les souffrances de nos frères et sœurs en humanité. Les communautés vivantes de base et les paroisses peuvent devenir les premiers lieux de prière mais aussi d'actions concrètes en faveur des plus démunis.

10- Que la Vierge Marie, modèle de l'Église en prière, obtienne pour chacun de nous, une nouvelle effusion de l'esprit de prière. Qu'elle nous accompagne durant ce temps de Carême et de préparation intense à la célébration joyeuse du mystère pascal. Amen !

Fait à Cotonou, le 05 février 2024



5
+ Mgr Roger HOUNGBEDJI, op.
Archevêque de Cotonou
Président de la C.E.B.

APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

☎ 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

PROGRAMME D'ÉDUCATION À L'ECO CITOYENNETÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Voici les 43 établissements scolaires bénéficiaires du PEEMS de la SGDS SA

43 établissements scolaires ont été sélectionnés dans les communes de Cotonou, Sèmè-Podji, Porto-Novo et Ouidah à l'issue de la délibération de la phase finale de l'appel à candidatures des établissements scolaires au Programme d'Education à l'Ecocitoyenneté en Milieu Scolaire (PEEMS) organisé par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA). LISTE DES ETABLISSEMENTS SELECTIONNES*



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DE L'APPEL A CANDIDATURES DU PROGRAMME D'EDUCATION A L'ECOCITOYENNETE EN MILIEU SCOLAIRE (PEEMS)

L'an 2023 et le 22 novembre, il a été tenu la délibération de la phase finale de l'appel à candidatures des établissements scolaires au Programme d'Education à l'Ecocitoyenneté en Milieu Scolaire (PEEMS) organisé par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA).

Lors de la 10^{ème} réunion, l'appel à candidature a connu les étapes suivantes :

- Dépôt des candidatures : 23 candidatures reçues dans tout le Grand Bénin ;
- Présélection des dossiers de candidatures : 16 dossiers présélectionnés ;
- Visite des établissements scolaires présélectionnés : 16 établissements scolaires ;
- Sélection des établissements scolaires bénéficiaires du PEEMS : 43 établissements scolaires.

A l'issue des différentes étapes de sélection, la liste des établissements scolaires sélectionnés pour bénéficier du PEEMS est la suivante :

N°	COMMUNES	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
OUIDAH		
1		EPP Djié
2		LTP Ouidah
3		EPP Abasson
4		CEG Alyson
5		Complexe scolaire La Providence
ADOMEY-CALAH		
6		EPP Gbadamey Sèni
7		EPP Akassèyègbo
8		Ecole les Moineaux
9		CPET Le Pharaon (Primaire)
10		CPET Le Pharaon (Secondaire)
11		CEG Akassèyègbo
12		CEG La Providence

17		EPP Agongli
18		Ecole Primaire Catholique Notre Dame de l'Atlantique de Djangbé
19		EPP Oussou Sèni
20		EPP Tahoua
21		Collège Catholique Notre Dame de l'Atlantique de Djangbé
PORTO-NOVO		
22		EPP Aging
23		Complexe scolaire La Rosette
24		EPP Félicien Natch
25		EPP Ikroukèrè L'écuse
26		CEP La Bonne Semence
27		CEG Akassèyègbo
28		EPP Djié
29		Lycée Turle 1 ^{er}
30		Ecole Primaire publique Anéto
31		Ecole Primaire publique Sédognon
32		CEPE Mandala
33		EPP Sédognon

Un planning détaillé du déploiement du PEEMS pour l'année 2024 sera communiqué à chaque établissement, afin d'organiser la logistique conjointement avec les directions concernées.

Pour le comité de sélection,

Le représentant du Ministère des Enseignements Secondaires, Techniques et de la Formation Professionnelle, Chef de Division Carrière et Environnement, Président du jury :

Le Président de la Fondation Bénin pour le Développement Durable :

Le représentant de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS), Chef de Division Partenariat et Animation Territoriale :

Le représentant du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Rural, Directeur de la Promotion de l'écocitoyenneté :

Le représentant du Ministère des Enseignements Maternelles et Primaires, Directeur Adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances :

Le représentant des maires du Grand Bénin, 1^{er} adjoint du Maire de Ouidah :

Pour la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité,

El Ousmane AKPOHESSE, Directeur Général :

N°	COMMUNES	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
COTONOU		
13		Complexe scolaire Hicaputo
14		EPP Fitchi
15		EPP Mèngèrèché
16		Ecole La Petite Pêche
17		Complexe scolaire Catholique Notre Pie
18		Collège Catholique Père Augustin (Primaire)
19		Collège Catholique Père Augustin (Secondaire)
20		EPS St Jean Bosco
21		Ecole primaire publique Agnès de Jésus
22		CEG Dantogbo
23		Gymnase secondaire Notre Dame des Apôtres
24		CEG Gbadamey
25		Ecole Primaire publique Grand Jacques
26		Complexe scolaire Gbadamey Sud A et B
SÈMÈ-PODJI		
27		EPP Agongli
18		Ecole Primaire Catholique Notre Dame de l'Atlantique de Djangbé

JUSTICE / CRIET

Un chauffeur écope de 25 ans de prison pour viol sur mineur

La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) a condamné ce jeudi 08 février 2024, un homme à une peine de 25 ans de réclusion criminelle. L'accusé est reconnu coupable de viol sur une fillette âgée de 05 ans.

La chambre des infractions commises à raison du sexe des personnes et protection de la femme de la CRIET a rendu son verdict dans le 4e dossier inscrit au rôle de la session criminelle de l'année 2023-2024 ce jeudi 08 février 2024.

Dans ce dossier, l'accusé, chauffeur de profession, est poursuivi pour viol sur une fillette âgée d'à peine 05 ans.

Appelé à la barre, le prévenu a d'abord versé dans

la dénégation avant de reconnaître les faits après une suspension demandée par son conseil.

A la reprise, il a avoué avoir abusé sexuellement de la petite fille qui venait souvent jouer dans sa cour. Pour réussir son forfait, il affirme avoir appliqué du beurre de karité sur son membre viril et sur la partie intime de la victime afin de faciliter la pénétration. L'accusé dans ses déclarations justifie son acte par le fait que sa femme ne le satisfaisait plus au lit depuis une semaine. Ainsi, profitant de l'absence de sa femme et de ses enfants, il introduit la fillette dans sa chambre à coucher pour satisfaire sa libido.

Le dimanche 28 mai 2017 qu'il commettait l'acte, il dit

avoir pris du café et une boisson frelatée appelée "Taïga". Substances qui, à l'en croire, ont suscité le désir sexuel.

Pour Me Saïzonou Bédié, commise pour défendre les intérêts de la victime et de l'Institut national de la femme (INF), tous deux partis civils, l'accusé avait la possibilité de satisfaire sa libido dans une maison close avec des adultes ; mais il a préféré jeter son dévolu sur une « âme innocente ». Pour servir de leçon aux autres prédateurs sexuels, il demande à la Cour de condamner l'accusé à la prison à vie et au paiement d'une somme de 05 millions de francs CFA de dommage et intérêts à la victime et 1 million de francs CFA pour l'INF.

Dans ses réquisitions, le



ministère public représenté par le 3e substitut du procureur demande à la Cour de condamner l'accusé à 20 ans de réclusion criminelle et de faire droit aux demandes de la partie civile en ce qui concerne les intérêts-civils.

Dans son verdict, la Cour présidée par Me Lionel Dossou-Nouatin, condam-

ne le chauffeur âgé de 34 ans au moment des faits, à 25 ans de réclusion criminelle. Incarcéré le 29 juillet 2017, il retourne en prison purger le reste de sa peine. Il devra également payer au plan civil, la somme de 05 millions de francs CFA à la victime et le franc symbolique à l'INF.

S. E.

UN MOIS APRÈS LES VODOUN DAYS

Les sacrifices du Tofâ 2024 réalisés

Ce samedi 10 février 2024 à Ouidah, les dignitaires de culte Vodun et prêtres du Fâ se sont retrouvés pour l'accomplissement des rites et cérémonies nécessaires pour que règnent au Bénin en 2024, la paix et la prospérité. Ces rites et sacrifices relèvent du signe Sa-Aklan, révélé lors de la consultation

du Tofâ 2024 dans la cité historique en janvier dernier lors des Vodun Days.

Les fils et filles du Bénin pourront passer l'année 2024 sous de bons auspices. Les sacrifices destinés à conjurer le mauvais sort ont été réalisés ce samedi 10 février à Ouidah à l'occasion d'une cérémonie à

laquelle ont pris part les dignitaires religieux et prêtres du Fâ. Les différents rites et cérémonies réalisés à l'occasion, ont été faits suivant le signe Sa-Aklan, révélé pour la nouvelle année. Les gardiens de la tradition ont profité de l'occasion de ces cérémonies pour prier pour la paix au Bénin.

D. R.



TCHAOUROU

Des sacs de Soja et un camion brûlés



Un camion transportant des sacs de Soja a été consumé dans un incendie, ce dimanche 11 février 2024 à Tekparou, arrondissement de Tchat chou, commune de Tchaourou.

Incendie d'un camion transportant 40 tonnes de soja. Selon Fraternité FM, l'incendie s'est déclaré à hauteur de Tekparou aux environs de 17 heures. Le

camion a quitté Parakou en direction de Cotonou. Des sacs de Soja ont été consumés dans cet incendie. Il n'y a pas eu de perte en vie humaine. Le feu s'est déclenché au niveau de la cabine du camion. Le conducteur et son apprenti ont sauté du véhicule avant que le feu ne prenne de l'ampleur. Sur les 40 tonnes de soja, environ 3 à 4 tonnes ont été récupérées.

D. R.

TOFA 2024

Qu'est devenu le sacrifice demandé au Président TALON?

Depuis ce 10 février 2024, soit un mois après les révélations du Tofa, les sacrifices matériels exigés ont été faits. Ce fut une bonne nouvelle mais il reste un seul : libérer la femme en captivité comme l'a réclamé le Tchétoula klèbo, Sa-Aklan.

Conformément au Fâdu de 2024, tel que révélé par le Tchétoula Klèbo, Sa-Aklan, les dignitaires de culte Vodou ont procédé le 10 février dernier à Ouidah, aux différents sacrifices matériels.

Tout devrait maintenant aller à merveille dans le pays. Mais à condition, bien entendu, que tous les sacrifices contenus dans l'interprétation divinatoire du Tchétoula Klèbo, Sa-Aklan, soient faits. Ce qui visiblement n'est pas le cas. Car

au nombre des aspects contenus dans le Tchétoula klèbo, Sa-Aklan, le Fâdu a parlé de la femme. Précisément d'une femme en captivité qu'il faut libérer.

À l'analyse, quelle femme est aujourd'hui en captivité ? Nous ne sommes plus aux temps de nos anciens dirigeants où le roi pouvait capturer une femme qui sera mise en esclavage dans son royaume. Dans le cas d'espèce, la femme en vue et qui semble être en captivité est Récky Madougou. Il ne

peut donc pas avoir de sacrifices faits intégralement sans que le décideur du moment, le président Talon, ne trouve les moyens de sortir cette femme de sa situation carcérale. Et si le Bénin, ancien Dahomey a encore des gardiens du temple acquis à la cause du pays, ils ne peuvent pas laisser le président Talon minimiser cet aspect de ce qu'a révélé le Tchétoula Klèbo, Sa-Aklan. Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. Ils peuvent se tromper comme les autres



hommes. Le président Talon peut donc se tromper par orgueil ou par négligence. Il revenait aux gardiens de notre temple, pour peu qu'il en existe encore, de l'aider à remplir cette exigence

afin de boucler la série des sacrifices inhérents à ce Tchétoula Klèbo, Sa-Aklan. Le bonheur, la paix et le développement de notre pays en dépendent.

S. E.

PROJET «LA MAGIE, UN TOUR DANS LE MONDE DE L'INVISIBLE»

Thibaut ADOTANOU présente son projet «La magie, un tour dans le monde de l'invisible» aux autorités

Ce mardi 13 février 2024, le Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale, l'he Barthélémy KASSA a reçu en audience Thibaut ADOTANOU, magicien et trompeur de vigilance. Ce dernier est allé lui présenter le projet «La magie, un tour dans le monde de l'invisible» que le Bénin va accueillir prochainement.

À la fin de l'audience, l'hôte de l'autorité parlementaire s'est confié à la presse

parlementaire sur les raisons de sa présence à l'Assemblée nationale. «...Je suis venu à l'Assemblée nationale pour présenter un nouveau projet qui va permettre de révéler encore plus le Bénin. Ce projet s'appelle «La Magie, un tour dans le monde de l'invisible». Et comme je sais que l'Assemblée nationale est le cœur du Bénin; c'est le cœur de tout ce qui se passe dans le pays, il fallait venir forcément présenter ce projet aux représentants

du peuple pour avoir leurs conseils et soutien moral...», a laissé entendre le magicien et trompeur de vigilance.

Poursuivant ses propos, Thibaut ADOTANOU a dit toute sa satisfaction à l'issue de l'audience car, selon lui, le Président Barthélémy KASSA a beaucoup aimé le projet et a promis lui revenir. «...Il a même eu le temps de faire des recherches personnelles sur moi avant de me recevoir et ça m'a beaucoup touché car c'est la première fois qu'une personnalité du pays me fait autant d'honneur...», s'est-il réjoui.

À la question de savoir à quoi retourne le projet «La magie, un tour dans le monde de l'invisible», le magicien et trompeur de vigilance a informé : «La Magie, un tour dans le monde de l'invisible» est un projet qui va permettre de parcourir tous les départements du Bénin et à tra-



vers lequel on va permettre de mettre en exergue tout ce qui est sites touristiques. On ira dénicher les magiciens traditionnels qui se cachent dans nos couvents, qui se cachent dans nos régions et dont on a toujours eu peur et qui font tomber la pluie par exemple ou des gens qui mangent des tessons de

boissons. On va à l'occasion de ce projet les mettre en valeur. Et moi en tant que magicien connu de par le monde, je vais faire des tours imaginables comme par exemple faire disparaître la statue de l'Amazone, marcher sur l'eau à Ganvié et pleins d'autres surprises dans le projet.

Hermann OBINTI



TENSIONS AU SÉNÉGAL

Abdoulaye WADE et Abdou DIOUF appellent les acteurs politiques et la Société civile à participer, «à des discussions franches et loyales»

Les deux prédécesseurs du Président Macky SALL, ont réagi via un communiqué conjoint sur la situation actuelle du pays. Abdou DIOUF et Abdoulaye WADE appellent les dirigeants politiques, ainsi que les responsables de la société civile, à participer, «à des discussions franches et loyales, afin que la prochaine élection présidentielle du 15 décembre 2024 soit tenue dans des conditions parfaitement transparentes».

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vivons les récents événements qui secouent notre cher Sénégal et qui viennent d'emporter trois de nos jeunes compatriotes. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Nous nous adressons à vous en tant qu'anciens Présidents de la République du Sénégal, pères, avec Léopold Sédar SENGHOR, de la démocratie sénégalaise obtenue de haute lutte, mais aussi anciens irréductibles adversaires politiques qui nous sommes vigoureusement opposés par le passé.

Nous avons su discuter et dialoguer dans l'intérêt du Sénégal pour mettre un terme à nos différends et aux crises politiques, et cela dans le seul but de préserver la paix et les vies. Vous n'avez pas le droit de faire moins que nous. Nous appelons notre jeunesse, dont nous compre-

nons les frustrations et le désarroi, à arrêter immédiatement les violences et la destruction de biens, et surtout à prendre du recul pour ne pas être manipulée par des forces extérieures aux desseins obscurs.

Nous venons de nous entretenir longuement au téléphone avec le Président de la République, Monsieur Macky SALL qui nous a réaffirmé son engagement, pris devant la Nation le 3 juillet dernier, de ne pas briguer un troisième mandat et de quitter le pouvoir aussitôt après l'élection présidentielle.

Il a pris l'engagement de ne ménager aucun effort pour préserver la stabilité du Sénégal, nous lui avons demandé d'organiser dans les plus brefs délais le dialogue national qu'il a annoncé et qui, comme nous le souhaitons ardemment, devra déboucher sur une large réconciliation nationale dans le respect de la Constitution et de l'Etat de droit.

Nous appelons l'ensemble des dirigeants politiques, du pouvoir et de l'opposition, ainsi que les responsables de la société civile, à participer à des discussions franches et loyales, afin que la prochaine élection présidentielle du 15 décembre 2024 soit tenue dans des conditions parfaitement transparentes, inclusives et incontestables. Ils ont le devoir de garantir que notre Sénégal restera un modèle de démocratie pour l'Afrique. L'Histoire les jugera.

S. E.



DECLARATION CONJOINTE DU 11 FEVRIER 2024

Sénégalaises,
Sénégalais,
Chers concitoyens,

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vivons les récents événements qui secouent notre cher Sénégal et qui viennent d'emporter trois de nos jeunes compatriotes. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Nous nous adressons à vous en tant qu'anciens Présidents de la République du Sénégal, pères, avec Léopold Sédar Senghor, de la démocratie sénégalaise obtenue de haute lutte, mais aussi anciens irréductibles adversaires politiques qui nous sommes vigoureusement opposés par le passé. Nous avons su discuter et dialoguer dans l'intérêt du Sénégal pour mettre un terme à nos différends et aux crises politiques, et cela dans le seul but de préserver la paix et les vies. Vous n'avez pas le droit de faire moins que nous.

Nous appelons notre jeunesse, dont nous comprenons les frustrations et le désarroi, à arrêter immédiatement les violences et la destruction de biens, et surtout à prendre du recul pour ne pas être manipulée par des forces extérieures aux desseins obscurs.

Nous venons de nous entretenir longuement au téléphone avec le Président de la République, Monsieur Macky SALL, qui nous a réaffirmé son engagement, pris devant la Nation le 3 juillet dernier, de ne pas briguer un troisième mandat et de quitter le pouvoir aussitôt après l'élection présidentielle. Il a pris l'engagement de ne ménager aucun effort pour préserver la stabilité du Sénégal, nous lui avons demandé d'organiser dans les plus brefs délais le dialogue national qu'il a annoncé et qui, comme nous le souhaitons ardemment, devra déboucher sur une large réconciliation nationale dans le respect de la Constitution et de l'Etat de droit.

Nous appelons l'ensemble des dirigeants politiques, du pouvoir et de l'opposition, ainsi que les responsables de la société civile, à participer à des discussions franches et loyales, afin que la prochaine élection présidentielle du 15 décembre 2024 soit tenue dans des conditions parfaitement transparentes, inclusives et incontestables. Ils ont le devoir de garantir que notre Sénégal restera un modèle de démocratie pour l'Afrique. L'Histoire les jugera.

Abdou DIOUF
Ancien Président de la République

Abdoulaye WADE
Ancien Président de la République

LISEZ & DIFFUSEZ VOTRE JOURNAL
"L'EMBLÈME DU JOUR"



ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40